

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DE LA REFORME DE L'ETAT, DU TRAVAIL
ET DE LA SECURITE SOCIALE

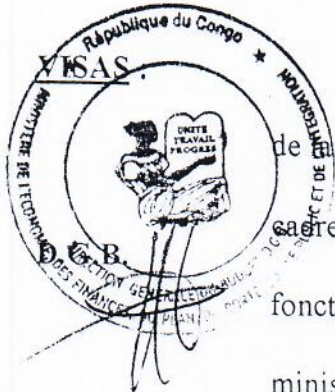
DIRECTION GENERALE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION
DES CARRIERES ADMINISTRATIVES

OGFD-27-04-2018

Arrêté n° 3207/MFPRETSS/DGFP/DGCA/SAV ^{EL}
portant promotion à deux (2) ans au titre des années 2013,
2015 et 2017 de monsieur **KAYI Kevin Aymar**, attaché
des cadres de la catégorie I, échelle 2 des services
administratifs et financiers-SAF- (administration générale).

LE VICE-PREMIER MINISTRE,
CHARGE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA REFORME DE L'ETAT,
DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE



- Vu la constitution ;
Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de fonction publique ;
Vu le décret n° 62-426 du 29 décembre 1962, fixant le statut commun des cadres de la catégorie A des services administratifs et financiers -SAF- ;
Vu le décret n° 65-170 du 25 juin 1965, réglementant l'avancement des fonctionnaires ;
Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;
Vu le décret n° 2010-818 du 31 décembre 2010, abrogeant les dispositions du décret n° 94-769 du 28 décembre 1994, portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;
Vu le décret n° 2010-819 du 31 décembre 2010, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents non titulaires de l'Etat ;
Vu le décret n° 2016-284 du 10 octobre 2016, déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux recrutements et à la gestion des carrières des agents civils de l'Etat ;
Vu le décret n° 2017-371 du 21 août 2017, portant nomination du premier ministre, chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2017-373 du 22 août 2017, portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le procès-verbal de la commission administrative paritaire réunie à Brazzaville, le 08 février 2017.

ARRETE :

A

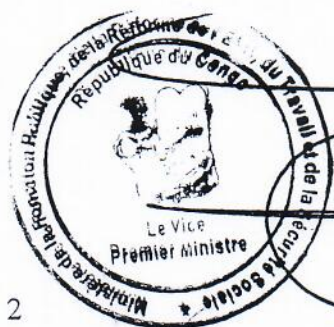
22

Article 1^{er} : Monsieur **KAYI Kevin Aymar**, attache de 3^e echelon, indice 754 des cadres de la catégorie I, échelle 2 des services administratifs et financiers-SAF- (administration générale), en service au ministère de l'économie du plan de l'aménagement du territoire et de l'intégration, est promu à deux (2) ans au titre des années 2013, 2015 et 2017 successivement aux échelons supérieurs comme suit :

- au 4^e échelon, indice 834 pour compter du 4 juin 2013.
- au 5^e échelon, indice 914 pour compter du 4 juin 2015 ;
- au 6^e échelon, indice 994 pour compter du 4 juin 2017.

Article 2 : Le présent arrêté qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 22 février 2019



Firmin AYEISSA

AMPLIATIONS :

- | | |
|-----------|------|
| JORC | 2 |
| DGFP/DGCA | 3 |
| DGFP/BST | 3 |
| DGB | 2 |
| DGCB | 2 |
| MEPATI | 2 |
| INTERESSE | 1 |
| DOSSIER | 3 |
| SGG/BC | 2/20 |

[Handwritten signatures and initials, including a large signature that appears to be 'A' and another 'H']